

Saint Jean le Blanc

n°89 • mars 2024

& VOUS



Place aux *jeunes!*

Vie municipale
p. 3

Dossier
Actions jeunesse
p. 8

Urbanisme
p. 12

3 VIE MUNICIPALE

Réglementation
Centre Communal d'Action Sociale

4 RETOUR EN IMAGES

6 TRAVAUX ET CADRE DE VIE

La ville s'éclaire !
Déchetteries et végé'tris
Nouvelle signalétique
Stade Lionel Charbonnier
L'usage du composteur

8 DOSSIER - ACTIONS JEUNESSE

Chasse aux œufs
Le carnaval est de retour !
Conseil Municipal des Jeunes

10 CULTURE

Programmation culturelle
Appel aux artistes
Agenda culturel

11 MISE À L'HONNEUR

Pierre LEGRAND

11 UN NOM, UNE HISTOIRE

Jean BONNET

12 URBANISME / ENVIRONNEMENT

Gestion intégrée des eaux pluviales
Service urbanisme

14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Expressions politiques
Dates des prochains conseils municipaux

15 INFORMATIONS

État-civil
Réserve Communale de Sauvegarde



Édito

Nous commençons une nouvelle année. C'est toujours un moment propice à la réflexion sur nos actions passées, présentes et futures.

Celles qui touchent la jeunesse me tiennent particulièrement à cœur. Il me semble en effet primordial de s'occuper activement de nos jeunes et de miser sur eux pour préparer les années à venir. En parcourant le dossier du présent bulletin, vous découvrirez que nous leur accordons une place importante.

De manière ludique tout d'abord, en leur proposant des activités leur permettant de s'épanouir, avec notre centre de loisirs, avec Évasion Jeunesse, avec le retour du Carnaval et de la Chasse aux œufs. Mais également en donnant la possibilité aux plus engagés d'entre-eux de concrétiser leurs idées et de participer activement à la vie communale. Le Conseil Municipal des Jeunes, promis lors de notre campagne électorale, est en place.

Démocratiquement élus, Alice et ses camarades vont faire vivre ce Conseil Municipal des Jeunes. Je tiens ici à les féliciter pour leur engagement qui fera d'eux nos citoyens de demain !

Thierry CHARPENTIER
Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc
Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



RÉGLEMENTATION

Pour bien vivre ensemble, quelques petits rappels s'imposent :



DÉJECTION « OUBLIÉE »

Petit rappel, si lors de votre promenade quotidienne avec votre chien, vous abandonnez sur la voie publique les déjections de votre petit compagnon, **vous êtes exposés à une amende forfaitaire de 4^{ème} classe de 135 euros. Soyez vigilant !**

De plus, il n'est pas non plus autorisé de laisser errer son animal.

Une amende de 38 euros peut être dressée, voire de 150 euros, si l'animal est susceptible de présenter un danger pour autrui.



NUISANCES SONORES

Les travaux de jardinage réalisés à l'aide d'une tondeuse à gazon, d'un tronçonneuse ou autres engins bruyants sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de non-respect, une amende de 4^{ème} classe de 135 euros peut être appliquée.



RÈGLES DE PLANTATIONS

Les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes ou haies situés en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons ou des voitures, à ne pas cacher les panneaux de signalétique routière et à ce que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques. Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une certaine distance. Vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine. Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

Informations complètes :

www.saintjeanleblanc.com / Vie pratique / Réglementation voisinage

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

AIDE AUX COURSES DES SENIORS

Le CCAS de Saint Jean-le-Blanc **recherche des bénévoles** pour accompagner les seniors à l'occasion de leurs courses.

Leur mission ? Les bénévoles viennent chercher les personnes à leur domicile avec un véhicule municipal, les déposent au supermarché de Saint-Jean-le-Blanc pour ensuite les récupérer et les raccompagner à leur domicile.

Prochaines dates :

Vendredi 8 mars et vendredi 22 mars

Vendredi 5 avril et vendredi 19 avril

Vendredi 17 mai

Vendredi 7 juin et 21 juin

Les seniors qui souhaiteraient bénéficier de ce service sont invités à contacter le CCAS au 02 38 66 18 34 ou au 02 38 66 18 35.

MUTUELLE COMMUNALE

Nouveau service !

La commune vient de signer une convention avec la mutuelle familiale pour la mise en place d'une mutuelle communale. C'était un engagement de campagne, le but étant de permettre l'accès de tous aux soins et l'accès à des tarifs plus avantageux pour les albijohanniciens.

Pour un devis personnalisé :

02 37 30 01 96 - saintjeanleblanc@mutuelle-familiale.fr

En visio-conférence :

Auprès du CCAS de la ville, sur rendez-vous : 02 38 66 18 34 ou 02 38 66 18 35

FABRIKTASANTÉ ATELIERS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

En France, 1 patient sur 5 souffre de maladie chronique (diabète, obésité, cancer, dépression, asthme...). Fabrikasanté améliore leur qualité de vie en proposant des ateliers collectifs s'appuyant sur le concept d'Éducation Thérapeutique.

N'hésitez pas à venir participer à ces ateliers collectifs sur les thématiques suivantes : diététique et activité physique.

Du 19 mars au 18 avril :

Les mardis de 18h à 19h30 - **Diététique (Ateliers cuisine)**

avec Charlotte RICORDEAU (Diététicienne-Sophrologue)

à la Salle de la Montjoie à Saint-Denis-en-Val.

Du 8 avril au 17 juin :

Les lundis de 18h à 19h - **Activité Physique (Marche Nordique)** avec

Damien GOUVEIA (Éducateur sportif) à l'Île Charlemagne à Saint-Jean-le-Blanc.

Inscriptions : 06 29 21 88 90 – fabriktasante@mail.com

Informations : fabriktasante.fr

VISITE DU CHÂTEAU DE L'ISLETTE À AZAY LE RIDEAU

Le CCAS organise une sortie à destination des seniors le vendredi 31 mai.

Départ à 9h00 du parking de Montission et retour vers 19h30 sur Saint-Jean-le-Blanc.

Au programme :

- Le matin, visite du château de l'Islette à Azay le Rideau (château des amours de Camille Claudel et Rodin)
- Repas pique-nique dans le parc du château avec possibilité de commander des paniers repas au château avec des produits du terroir.
- L'après-midi, visite de la vallée troglodyte des goupillères

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 15 avril 2024. Les tarifs seront communiqués ultérieurement.

Informations : 02 38 66 18 34



DON DE LIVRES PAR JEAN-FRANCOIS LECOUTRE, ANCIEN ÉDITEUR

Delphine MIALANNE, adjointe déléguée à la culture, Monsieur et Madame LECOUTRE, Martine GUIBERT, conseillère déléguée à la culture et Florence SALLE-TOURNE, adjointe déléguée à la vie scolaire et accueils de loisirs.

29 JANVIER 2024



DANS LA PEAU DE MA FEMME THÉÂTRE

17 NOVEMBRE 2023



COMMÉMORATION

Evelyne BERTHON, adjointe déléguée au devoir de mémoire, Gérard MALBO, conseiller départemental et Pierre LEGRAND, ancien président des anciens combattants.

5 DÉCEMBRE 2023



POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DES VESTIAIRES ET DU CLUB-HOUSE DU STADE LIONEL CHARBONNIER

Gérard MALBO, conseiller départemental du Loiret - Jean-Noël MILOR, vice-président du football Club de Saint-Jean-le-Blanc - Laurence BELLAIS, vice-présidente du Conseil départemental du Loiret - David LOPES, président du football Club de Saint-Jean-le-Blanc - Thierry CHARPENTIER, maire de Saint-Jean-le-Blanc - Pauline MARTIN, sénatrice du Loiret - Vincent MICHAUT, vice-président d'Orléans Métropole - Marc GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret - Olivier SILBERBERG, 1^{er} adjoint de Saint-Jean-le-Blanc

19 FÉVRIER 2024



EMBRASSE-MOI

THÉÂTRE

16 FÉVRIER 2024

RETOU EN



CONFÉRENCE ET ATELIERS PARTICIPATIFS - OBJECTIF CLIMAT 2030 AVEC LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

8 FÉVRIER 2024

R IMAGES



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DISPONIBILITÉ D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, WILLIAM BOUHIER

Entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret et Saint-Jean-le-Blanc, en présence de Monsieur Olivier SILBERBERG, 1^{er} adjoint et de Monsieur Marc GAUDET, président du conseil départemental.

24 JANVIER 2024



APRÈS-MIDI GALETTE - CCAS

Près de 200 personnes ont participé à cette manifestation. Après un discours de Madame Sylvie BOUGOT, conseillère déléguée aux affaires sociales, Madame Dominique BRECHEMIER, membre du CCAS et membre de la Société des amis de Colette a réalisé une lecture à haute voix des textes de Colette, moment fort de la manifestation. La chorale VAL CANTO et les enfants de l'École Municipale de Musique ont animé l'après-midi, pour le plaisir des grands et des petits.

24 JANVIER 2024

FINALE DES PETITS CHAMPIONS DE LECTURE

Élèves de CM1 et de CM2 des écoles Jean Bonnet de Saint-Jean-le-Blanc, des Bruyères et de Bourgneuf de Saint-Denis-en-Val et de Sandillon.

17 JANVIER 2024



LA VILLE S'ÉCLAIRE !

Vous l'avez peut-être déjà constaté, le parc des Crocettes et le parking public du 37 rue du général de Gaulle sont dorénavant pourvus de nouveaux éclairages led.



Éclairage du parking au 37 rue du général de Gaulle



Éclairage solaire du parc des Crocettes

DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRIS

De nouvelles modalités d'accès aux déchetteries et végé'tris sur la Métropole !

Afin de mieux accueillir les usagers, Orléans Métropole a mis en place une inscription préalable en ligne pour accéder aux déchetteries et végé'tris.

Elle est gratuite et obligatoire depuis le 1^{er} mars 2024.

C'est simple et rapide !

Munissez-vous des documents suivants au format numérique (vous devrez les joindre au formulaire en ligne) :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone ou de gaz par exemple),
- Le certificat d'immatriculation de votre véhicule.
- Rendez-vous dans la rubrique « Démarches »
 - Dans la colonne « Déchets », cliquez sur « Accès déchetteries et végé'tri » - Il vous est demandé de vous connecter à votre compte ou d'en créer un.
 - Une fois connecté, cliquez sur « Accès aux déchetteries »
 - Complétez le formulaire d'inscription (champs obligatoires en rouge).

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation avec votre référence usager qui peut vous être demandée lors de votre 1^{ère} connexion (vous n'en aurez plus besoin ensuite)



En savoir +

www.orleans-metropole.fr

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une grande partie des bâtiments communaux bénéficient dorénavant d'une nouvelle signalétique.



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU STADE LIONEL CHARBONNIER



Les fondations des vestiaires ainsi que le dallage des bâtiments ont été réalisés.

Le 19 février dernier s'est tenue la cérémonie de la pose de la première pierre au stade Lionel Charbonnier, projet subventionné par la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret et Orléans Métropole.



L'USAGE DU COMPOSTEUR

Petit rappel : On appelle compost le produit du compostage de certains déchets. C'est-à-dire le produit de la fermentation des déchets organiques, qu'ils soient agricoles ou urbains, en présence d'oxygène et sous l'action combinées de bactéries, de champignons et autres micro-organismes.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est devenu obligatoire de trier ses biodéchets. Toutefois, les Français sont encore nombreux à avoir des doutes au moment de choisir la poubelle adaptée. Épluchures, feuilles mortes, viande ou riz, que peut-on mettre dans son composteur ?

QUELLES MATIÈRES COMPOSTER ?

Les matières organiques de la cuisine

- Épluchures de légumes et de fruits
- Filtres et marc de café, sachets de thé ou d'infusion
- Bouquets de fleurs fanées
- Essuie-tout, mouchoirs en papier usagés
- Cartonnettes (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout)
- Os et arêtes de poissons

Les matières organiques du jardin

- Restes de récoltes de potager, plantes et fleurs fanées
- Mauvaises herbes non montées en graines
- Feuilles mortes
- Petites branchages broyés
- Foin, copeaux, sciure de bois non traités

RÉUNION PUBLIQUE

La métropole d'Orléans organise une « *réunion publique composteur* » à l'espace Montission

**LE MERCREDI 13 MARS 2024
DE 18H30 À 19H30**

Tous les habitants de la Métropole sont conviés à cette réunion et pourront repartir avec leur composteur. Pensez à apporter un justificatif de domicile !

Pour vous préinscrire, rendez-vous sur la page *J'adopte un composteur d'Orléans Métropole*

LE CYCLE DU COMPOSTAGE



DOSSIER LE CARNAVAL EST DE RETOUR À SAINT-JEAN-LE-BLANC !



UNE CHASSE AUX ŒUFS TANT ATTENDUE !

C'est la fête que les enfants attendent avec impatience !

Pour annoncer le printemps, la chasse aux œufs arrive pour le bonheur des plus petits. Les enfants sont attendus dans le parc du château **le samedi 30 mars de 10h à 12h** pour vivre un moment ludique et inoubliable !



LE CARNAVAL

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer dans vos agendas **le samedi 6 avril matin** pour le grand carnaval de la ville, cette année sur le thème des dessins animés. Les chars de parade prêtés par la ville de Saint-Jean-de-Braye défilent dans les rues de la ville. Ils partiront du parc du Château de Saint-Jean-le-Blanc pour se rendre sur le parvis de l'espace Montission. L'équipe d'animateurs travaille déjà avec les enfants dans le cadre des activités périscolaires, sur la confection de costumes et accessoires divers pour le grand jour !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LA PAROLE AUX JEUNES !

Les élèves de CM2 des écoles Demay-Vignier et Jean Bonnet ont, cette année, été sensibilisés à la vie citoyenne de Saint-Jean-le-Blanc. Il ont en effet pris part à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes sous les conseils avisés de Laurent ASSELOOS, adjoint délégué à la jeunesse, Nicolas BOURGOGNE, conseiller délégué à la jeunesse et de Matthieu BARBE, agent d'animation. Alice, Alice, Hasfa, Hélène, Houria et Victor ont ainsi été élus au suffrage universel direct. Le conseil d'installation s'est tenu le 30 janvier dernier dans la salle du Conseil à l'issue duquel Alice a été élue maire par ses camarades ! Thierry CHARPENTIER a félicité personnellement l'ensemble des membres de ce CMJ pour leur prise de fonction.

Les jeunes élus ont également assisté à leur premier Conseil Municipal le 9 février dernier au cours duquel ils ont été présentés à l'ensemble des élus. Leur planning est déjà bien rempli car ils seront amenés à assister aux différentes cérémonies patriotiques, aux fêtes de Jeanne D'Arc, au carnaval des écoles ainsi qu'à diverses sorties comme la visite des bâtiments communaux le 21 février 2024 et celle du Sénat le 13 mars 2024. Deux séances de conseil sont déjà planifiées avant l'été.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans ce beau projet, véritable outil de dialogue entre jeunes, adultes, associations et institutions.



Notez dès à présent les spectacles culturels à venir !

NOBEL ET BERTHA



Venez assister à la rencontre exceptionnelle entre Alfred Nobel et Bertha Von Suttner. Une incroyable rencontre entre l'inventeur de la dynamite et une pionnière du pacifisme, une amitié forte au service de la paix !

Duo burlesque pour un spectacle féminin et pacifiste, drôle et instructif.

Par le Krizo Théâtre avec Aimée Leballeur et Christophe Thébault

Spectacle autour de la première femme Prix Nobel de la Paix.

La pièce de théâtre **NOBEL ET BERTHA** sera présentée le **vendredi 22 mars à 20h30 à l'espace scénique de Montission.**

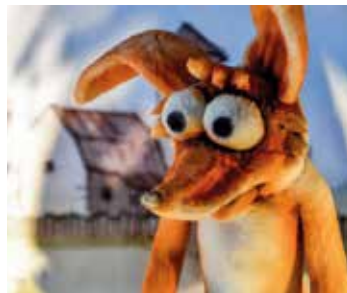
Tarif 10€



Dans le cadre de la programmation du Festival intercommunal Festiv'elles

GRAND MÉCHANT RENARD

C'est l'histoire d'un Grand Méchant Renard, qui n'est ni grand, ni méchant, mais qui voudrait pourtant l'être. Affamé, raillé par les poules et autres animaux de la ferme, le renard va développer, sur les conseils du loup, une nouvelle stratégie : voler des œufs, attendre leur éclosion, élever les poussins, les effrayer, et faire un vrai festin ! Un plan sans faille, ou presque... C'était sans compter sur la fâcheuse tendance des poussins à considérer ce chétif renard comme leur maman...



Adapté de la BD de Benjamin Renner

Par la Compagnie Jeux de Vilains avec Cécile Hurbault

A partir de 4 ans

Tarif 5€

Ce solo théâtre et marionnette se tiendra le **samedi 20 avril à 15h à l'espace scénique de Montission.**



Avec le soutien du Conseil Départemental du Loiret

APPEL AUX ARTISTES !

Vous êtes peintre, sculpteur ?

Vous avez envie de participer à la prochaine Expo Artistique Municipale ?

Déposez votre candidature jusqu'au **vendredi 15 mars !**

Rendez-vous sur le site de la ville – rubrique actualité

Agenda culturel



CINÉ-VACANCES : PIL

Mercredi 6 mars • 16h00

Espace scénique de Montission



ATELIER LECTURE

Samedi 16 mars • 16h00 et 16h30

Bibliothèque



DES BÉBÉS ET DES LIVRES

Mercredi 20 mars • 10h15

Bibliothèque



ATELIER NATUROPATHIE – HUILES ESSENTIELLES

Vendredi 22 mars • 18h00

Bibliothèque



NOBEL ET BERTHA

Vendredi 22 mars • 20h30

Espace scénique de Montission



DON VAPPIE QUARTET

Dimanche 24 mars • 17h00

Espace Montission



DES ENFANTS ET DES LIVRES

Mercredi 27 mars • 10h15

Bibliothèque



ATELIER COUTURE

Mercredi 3 avril • 14h30

Bibliothèque



THREE BLIND MICE

Dimanche 7 avril • 17h00

Espace scénique de Montission



DES BÉBÉS & DES LIVRES

Mercredi 10 avril • 10h15

Bibliothèque



DES CRÉATIONS & DES LIVRES

Mercredi 10 avril • 15h00

Bibliothèque



ATELIER LECTURE

Samedi 13 avril • 16h00 et 16h30

Bibliothèque



LE GRAND MÉCHANT RENARD SOLO THÉÂTRE ET MARIONNETTE

Samedi 20 avril • 15h00

Espace scénique de Montission



CINÉ-VACANCES : TERRA WILLY

Mercredi 24 avril • 16h00

Espace scénique de Montission



DES BÉBÉS ET DES LIVRES

Mercredi 22 mai • 10h15

Bibliothèque



PIÈCES À CONVICTION

Scène humoristique

Vendredi 24 mai 2024 • 20h30

Espace scénique de Montission



DES ENFANTS ET DES LIVRES

Mercredi 29 mai • 10h15

Bibliothèque

PIERRE LEGRAND



Pierre Legrand est né en 1949 et est albijohannicien depuis plus de 26 ans.

Vous l'avez probablement déjà croisé à l'occasion de commémorations sur la commune. Le parcours professionnel de Pierre Legrand est loin d'être anodin...

Carrière militaire

Il commence sa carrière dans l'Armée de l'Air en tant que mécanicien au sol en 1968. Il est alors amené à faire de nombreux vols en place navigateur bombardier sur avion Vautour IIB et T 33. De 1973 à 1974, Pierre est affecté au Centre d'Expérimentation du Pacifique en Polynésie. La mission de son escadron est de récupérer les particules radioactives après les tirs de bombes atomiques, Pierre est alors contaminé à plusieurs reprises. En 1973, il revient en métropole et devient mécani-

cien navigant puis instructeur. Entre 1982 et 1992, Pierre est ensuite affecté à l'Escadron de transport Outre-Mer « Réunion » puis à l'escadron transport Franche-Comté ainsi qu'à l'équipage de marque sur avion C 130 H. Il devient ensuite conseiller des ingénieurs de la D.G.A. puis effectue les réceptions au sol et en vol des avions C130 de l'industriel « Lockheed » à Atlanta, puis les vols de convoyage ainsi que les vols d'expérimentations et d'essais.

Pierre Legrand fait toute sa carrière dans des unités opérationnelles en participant aux opérations en Algérie, au Zaïre, au Tchad, en Mauritanie, au Cambodge, en République centrafricaine, dans le Golf, en Nouvelle-Calédonie, au Sinaï, en ex-Yougoslavie et aux États-Unis.

Il totalise, à la fin de sa carrière militaire, 8388 heures de vol, 302 missions de guerre et 712 heures de vol sur territoires hostiles, 35 missions humanitaires et 68 missions en vol d'expérimentation et d'essai. Il intègre la réserve de 1994 jusqu'en 2001.

Carrière civile

Après avoir obtenu le brevet d'officier mécanicien navigant de l'aviation civile, Pierre devient en 1994 officier mécanicien navigant civil sur DC 10 avion long-courrier. Durant cette période, il a

effectué 6234 heures de vol et s'est posé sur tous les continents excepté l'Antarctique. Ce qui fait un total de 14622 heures de vol dont 5392 heures de vol de nuit.

Vie associative

Pierre a été président et secrétaire de l'Union des Combattants de Saint-Jean-le-Blanc. Il a ordonné toutes les cérémonies patriotiques et républicaines de la ville, participé aux obsèques, visité les combattants malades, apporté un soutien moral et administratif aux familles de combattants. Il s'est déplacé dans les écoles pour échanger avec les élèves sur le devoir de mémoire et était présent aux cérémonies militaires en soutien aux forces Armées...

Il est vice-président et trésorier du GR 47 de la Fédération Nationale André Maginot et vice-président de l'Association Nationale du Transport Aérien Militaire.



UN NOM, UNE HISTOIRE

« JEAN BONNET »



Pour les plus jeunes d'entre vous, cela évoque sûrement le nom d'un groupe scolaire de maternelle et primaire, situé près du château, dans la rue Demay...

Pour nos plus anciens, celui d'un collège sur ce même emplacement avant la construction de celui de « Jacques PRÉVERT » en 1973, situé rue Creuse...

Pour nos aînés, il a été Monsieur le maire de la commune de 1945 à 1959...

Né le 10 février 1896, fils d'Édouard et d'Augustine, négociants en vins & vinaigres à Saint-Jean-le-Blanc. (Paraissant dans l'annuaire général d'Orléans et des communes du Loiret de 1911).



C'est sous le matricule 0°1395 qu'il participera à la grande guerre, du 2 janvier 1915 au 19 septembre 1919, avant d'être le successeur de cet établissement local notoire implanté dans la rue principale, entre la mairie et l'église sur le côté opposé (à droite sur la photographie).

Si vous êtes curieux, vous pouvez encore découvrir dans la petite cour du 13, rue du Général De Gaulle, au fond à gauche, des vestiges de cuves avec leurs carreaux émaillés et des jauges...

Le devoir de mémoire, c'est aussi cela. Dorénavant, ce nom de Jean BONNET ne sera plus pour vous que celui d'un établissement public !

Laurent PITOT - Passionné par l'histoire des hommes et du patrimoine.

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES



Alexandre LANSON, adjoint délégué à l'urbanisme, la communication et au développement numérique.

« L'actualité récente nous montre à quel point le sujet des eaux pluviales est critique. A une époque où, malheureusement, le réchauffement climatique devient une réalité, il appartient à chacun de contribuer, à son niveau, à la perméabilité des sols.

Le pôle urbanisme se tient à votre disposition pour ces questions ainsi que pour vous accompagner sur vos projets. »

TECHNIQUES DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

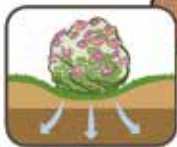
DANS LES BORDURES DES JARDINS

L'eau des pluies les plus importantes peut être retenue dans les parties basses du jardin et les creux réalisés à cet effet. La fine couche d'eau s'infiltré dans l'herbe. Dans les heures suivant une forte pluie, le sol peut alors être spongieux. Pour les plus petites parcelles, des bacs en cascade (« échelles d'eau ») peuvent être intégrés dans les haies lors de leur conception.



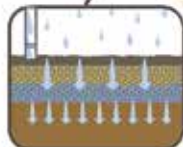
SOUS LE PAILLAGE

Le paillage réalisé avec des « déchets » du jardin (tonte, feuilles mortes, branches broyées) permet le développement de la vie du sol qui favorise l'infiltration (galeries des vers de terre par exemple).



DANS UN JARDIN DE PLUIE

La forme creuse du massif permet d'y stocker un volume d'eau important. Le système racinaire de la végétation favorise la perméabilité du sol et la capacité d'infiltration.



SOUS LES ALLÉES

Un volume perméable peut aussi être réalisé sous une allée ou aire de stationnement à l'aide d'une grave drainante (volume de rétention en graviers sur un géotextile, laissant l'eau s'infiltrer dans le sol).



DANS UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Cette pratique économe et écologique est parfaitement adaptée pour l'arrosage du jardin. Les plantes préfèrent l'eau de pluie à celle du robinet car elle est à température ambiante et possède une faible teneur en minéraux. L'excédent d'eau évacué par le trop plein lorsque la cuve est pleine doit être géré par une technique d'infiltration.

Schéma réalisé par Loiret Nature Environnement



ZOOM SUR LE SERVICE URBANISME

Aurélie, Sébastien et Christel

Vous êtes particulier ou professionnel ? Avant tout lancement de travaux sur sa maison, clôture, terrain, il convient de contacter la mairie afin de s'assurer de la bonne marche à suivre. Le service urbanisme est là pour renseigner les usagers dans leurs démarches.

L'équipe urbanisme, toujours en lien avec la commission dédiée, est composée de 3 personnes : le directeur du pôle cadre de vie et patrimoine, Sébastien, Christel, responsable de l'urbanisme et Aurélie, en charge de l'accueil administratif du service.

Aurélie est en charge de l'accueil physique et téléphonique ainsi que du traitement des courriers papier et électronique. En parallèle, elle gère les réponses aux demandes de Certificats d'Urbanisme d'Information. Les dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme, les enregistrements informatiques et le montage des dossiers passent également entre les mains d'Aurélie. De la même façon, les interrogations sur le droit de préemption tout comme les demandes de numérotation font partie de ses missions. Pour finir, Aurélie veille à la bonne diffusion de l'information en affichant systématiquement les Autorisations du Droit des Sols.

Christel, responsable de l'urbanisme, reçoit sur rendez-vous, instruit les dossiers qui ne créent pas de surface (surface de plancher, emprise au sol) et les demandes d'autorisation de travaux (ERP). Elle gère les demandes d'enseignes et suit également les dossiers en lien avec le service instructeur d'Orléans Métropole. Christel prend soin d'apporter une réponse adaptée sur les dossiers en cours d'instruction. De la même façon, Christel examine tous les dossiers d'urbanisme et suit de façon attentive les dossiers de conformités, les contentieux, les enquêtes publiques et le PLUm.

Sébastien a la responsabilité du service. Il est l'interface direct sur tous les projets d'urbanisme communaux et porte un regard sur chaque dossier. Il est également en charge des dossiers d'ordre foncier.

Parallèlement, Christel travaille sur le contrat de mixité sociale. Il s'agit d'un engagement de moyens permettant à une commune d'atteindre ses objectifs de rattrapage. Dans notre cas, l'objectif de Christel est de réduire la pénalité en lien avec le nombre de logements sociaux sur Saint-Jean-le-Blanc.



GROUPE MAJORITAIRE

Chères albijohanniciennes, chers albijohanniciens, Cela fait maintenant un an que vous nous avez accordé votre confiance pour diriger la commune. C'est le moment idéal pour faire un bilan de cette première année de mandature.

2023 a été une année très active pour Saint-Jean-le-Blanc. Dès les élections passées, nous, majorité municipale, en partenariat avec tous les agents et services municipaux - que je tiens ici à remercier pour leur investissement - avons mis en place la réalisation de nos engagements de campagne.

Les grands projets d'investissement sont maintenant en cours : la construction de nouvelles infrastructures au stade Lionel Charbonnier depuis novembre dernier, les études pour le restaurant scolaire de l'école Demay Vignier et pour la Maison de Santé... Sans oublier le nouveau parking du centre-ville, rue du Général de Gaulle, à votre disposition depuis fin décembre. Mais 2023 ne se résume pas uniquement à des travaux ! Elle a également été jalonnée par des événements culturels, sportifs et associatifs. Avec comme grande nouveauté l'organisation du premier set électro sur notre commune. Une soirée festive très réussie qui sera renouvelée le vendredi 28 juin 2024. L'environnement et la transition climatique font également partie de nos engagements. Des actions concrètes comme la végétalisation de la cour de l'école Jean Bonnet ou des actions d'engagement comme la signature de la convention Objectif Climat 2030 ont été menées.

Il est difficile d'être exhaustif tant nos actions ont été nombreuses.

Mais ce qui nous intéresse maintenant, c'est l'avenir ! 2024 sera une année encore très chargée :

Pour les travaux, nous aurons la livraison des équipements du stade Lionel Charbonnier fin 2024, le début des travaux du restaurant scolaire au printemps, la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la Maison de Santé et les études pour la couverture d'un terrain de Tennis au village sportif...

Pour la santé, nous avons la mise en place, depuis le 1^{er} janvier, de la mutuelle santé communale accessible à tous les habitants, agents et commerçants de la commune.

Pour notre jeunesse, nous aurons le retour du carnaval le 6 avril et la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes pour intégrer les enfants dans la vie municipale. Pour l'environnement, nous étudierons la possibilité d'utiliser la géothermie pour chauffer nos bâtiments communaux.

Pour la prévention des risques, nous réactivons notre réserve communale de sauvegarde, à laquelle je vous invite à participer.

Mais, ce qui ne changera pas, entre 2023 et 2024, c'est notre ligne directrice, c'est-à-dire notre volonté de travailler pour vous avec éthique, et d'échanger et de partager avec vous avec confiance. Dans cette perspective, je vous invite dès maintenant à retenir votre soirée du 15 mai 2024 pour la prochaine Réunion Publique.



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX.

Vendredis

5 avril & 17 mai 2024

20h00 • salle du conseil



En savoir +

Retrouvez l'ensemble des expressions politiques sur le site de la ville

GROUPE MINORITAIRES

Saint-Jean-le-blanc Autrement 2023

La préparation du budget est une étape très importante. En amont doit se tenir un débat d'orientation budgétaire qui permet de faire des arbitrages et des choix de façon à ne pas détériorer la santé financière de la commune. Pour cela, un document est distribué aux élu(e)s avec des données bien précises : rétrospective de l'année précédente concernant les dépenses et les recettes, projection pour l'année suivante avec détails et argumentations. L'adjoint aux finances présente les données, le Maire apporte ses explications et les motivations de ces choix.

Ce débat s'est tenu le 9 février. Catastrophique ! Comment débattre sans chiffres (aucune donnée pour 2023), aucune réponse apportée par la majorité sur la manière de réduire les dépenses ? d'augmenter les recettes : avec des mécènes ? qui sont-ils ? 4,7 millions d'investissement en 2024 mais aucun détail sur les projets. Des indicateurs financiers alarmants laissant présager une perte totale d'épargne et une impossibilité d'emprunter... Aucune explication de M le Maire pour qui le budget ne semble pas être une préoccupation essentielle. Espérons que nos remarques auront amené un peu de réflexion de leur part, c'est notre principal objectif : préserver notre commune.

F Grivotet et F Viaud pour "saint jean le blanc autrement 2023"

Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

La majorité veut faire régner l'omerta Nous attirons votre attention sur la gestion préoccupante de notre commune par la majorité municipale.

Les articles de presse se multiplient, mettant en lumière des pratiques douteuses et des comportements discutables de la majorité.

Loin de chercher à clarifier et apaiser la situation, la majorité fait preuve d'une agressivité déconcertante envers ceux qui osent poser des questions légitimes. L'opposition est régulièrement la cible d'attaques personnelles et de mise à l'écart pour tenter de les faire taire. Ces méthodes nuisent à la qualité des décisions prises.

Enfin, nous déplorons le refus de la majorité de fournir les documents comptables nécessaires à un suivi rigoureux des finances de la commune et une saine gestion des affaires publiques. Ce manque de transparence trahit une volonté évidente d'opacité, compromettant la confiance que les citoyens sont en droit d'avoir envers leurs élus.

Notre commune mérite une gestion honnête, transparente. Nous appelons la majorité à la responsabilité et au respect de l'ensemble des élus et citoyens.

*Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX
Nous contacter : avenir.serein.sjb@gmail.com*

Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Après un an de mandat, nous constatons avec satisfaction que les trois projets prioritaires (les travaux du stade Lionel Charbonnier, la maison médicale et le restaurant scolaire) qui avaient été engagés par l'ancienne municipalité se poursuivent avec des échéances qui se précisent.

Des actions telles que la mise en place d'une mutuelle municipale et d'un conseil municipal de jeunes nous semblent également de nature à répondre aux attentes des albijohanniciens.

Concernant la maison de santé, son implantation est certaine mais on connaît les difficultés que rencontrent de nombreuses communes pour faire venir de nouveaux médecins. S'agissant des professionnels de santé les plus attendus, les démarches engagées pour y parvenir doivent être poursuivies.

Les projets entrepris requièrent des financements conséquents. L'emprunt envisagé est une des réponses pouvant être apportées. Néanmoins, nous nous interrogeons sur certaines sources de financement dans les années à venir, notamment les dotations de l'Etat dans un contexte où ce dernier doit lui-même réduire ses déficits.

Compte tenu de ces incertitudes, la vigilance sur le sujet doit être une priorité pour tous.

François GRISON - Manon AMINATOU

CARNET

Bienvenue à

Jules PÉTAT
Aria DHEPA
Shahine BAKAL



Ils nous ont quittés

Paul LENOIRCY-CHEVALIER
Eusebia RODRIGUEZ y MUNOZ,
veuve CUCCUREDDU
Marcel ALEXIS
Eveline GODECHOT, veuve WILLIAMSON
Josiane BOUCHER, veuve JANSSEN
Françoise DAUVOIS, veuve MARIE
Paule MÉTIVIER, veuve MOURON
José DE ARAUJO PEREIRA
Jean-Paul JOYEUX
Jean MANSIRE
Reine RASOLONJATOVO,
veuve RANDRIAMAMONJI
Jean FAUCHÈRE
Marie-Laure FRITSCH, veuve LEROUX
Robert TIXIER
Yarie SYLLA
Bernard MARIÉ
Françoise MULLER, veuve BOURCIER
Anne ARGIVIER, veuve DURIEU
André BUTTET
Claudette ROMAIN, veuve BROSSARD
Abdlekader EL HAMDI
Paulette VAPPERAU, veuve FRANÇOIS
Jacqueline BOUFFAULT, veuve COTTET



RÉSERVE COMMUNALE DE SAUVEGARDE

La ville de Saint-Jean-le-Blanc renouvelle sa réserve communale. Cette réserve de sécurité civile permet de venir en aide aux concitoyens en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels.

Si vous souhaitez devenir réserviste, n'hésitez pas à renseigner le formulaire d'inscription sur le site de la ville : www.saintjeanleblanc.com



En savoir +
02 38 66 39 61 ou accueilmairie@saintjeanleblanc.com

RÉSERVE COMMUNALE

Rejoignez la réserve, chaque aide est essentielle !

Informations :
02 38 66 39 61
accueilmairie@saintjeanleblanc.com
www.saintjeanleblanc.com

agenda

☉ RÉUNION D'INFORMATION - COMPOSTEUR

Mercredi 13 mars • 18h30
Salle Montission

☉ RÉUNION D'INFORMATION - ÉCONOMIES ET CHANGEMENTS D'ÉNERGIE / ADIL

Jeudi 28 mars • 18h30
Espace scénique de Montission

☉ CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 30 mars • 10h00
Parc du Château

☉ CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 avril • 20h00
Salle du conseil

☉ CARNAVAL

Samedi 6 avril • 10h00
Départ : Parc du Château

☉ COMMÉMORATION SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Dimanche 28 avril • 11h00
Monument aux morts

☉ CHEVAUCHÉE DE JEANNE D'ARC

Mercredi 1^{er} mai
Place de l'Église

☉ COMMÉMORATION - 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai • 11h00
Monument aux morts

☉ RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 15 mai • 19h30
Salle Montission

☉ CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 mai • 20h00
Salle du conseil

☉ 24H DE LA BIODIVERSITÉ

Dimanche 2 juin
Arboretum

RETROUVEZ EN PAGE 10

Agenda
culturel



La Ville à votre écoute

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Église
B.P. 07

45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

▪ ACCUEIL

02 38 66 39 61
accueilmairie@saintjeanleblanc.com

▪ ÉTAT CIVIL

02 38 66 10 54
etatcivil@saintjeanleblanc.com

▪ PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

02 38 66 81 53

▪ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 38 66 18 34 ou 35
ccas@saintjeanleblanc.com

▪ SCOLAIRE

02 38 66 10 52
scolaire@saintjeanleblanc.com

▪ PETITE ENFANCE

02 38 66 18 33
petiteenfance@saintjeanleblanc.com

▪ BIBLIOTHÈQUE

02 38 66 78 44
bibliotheque@saintjeanleblanc.com

▪ ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

06 13 09 20 79
ecoledemusique@saintjeanleblanc.com

▪ VIE ASSOCIATIVE

02 38 66 86 34
associations@saintjeanleblanc.com

▪ LOCATION SALLE

02 38 51 01 22
location@saintjeanleblanc.com

▪ COMMUNICATION

02 38 66 13 53
communication@saintjeanleblanc.com

▪ URBANISME, SERVICES TECHNIQUES, ESPACES VERTS

02 38 66 06 84
urbanisme@saintjeanleblanc.com,
servicestechaniques@saintjeanleblanc.com

▪ POLICE MUNICIPALE

02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05
policemunicipale@saintjeanleblanc.com



www.saintjeanleblanc.com



Instagram
[villesaintjeanleblanc](https://www.instagram.com/villesaintjeanleblanc)



www.facebook.com/VilleSaintJeanLeBlanc